Procès Verbal Conseil municipal du 2 septembre 2022

❖ <u>Séance du 02/09/2022</u>

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 29/08/2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

909090909090

- **Etaient présents** : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Bernard MAREY, René NOAILLY, Stéphanie DORVIDAL, Alain LACHAT, Pascal FOREST, Jérôme BONNARD, Christian BAUGROS
- **Etait représenté** : Roger JULIAN

•0•0•0<u>1</u>•0•0•0

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche. Le compte rendu du Conseil Municipal du 10/06/2022 est approuvé à l'unanimité

❖ Points à l'ordre du jour

Délibération portant sur les demandes de subvention

Une subvention de 200 € est demandée par le groupement de lutte contre les rats musqués. Monsieur le maire propose d'accorder cette subvention.

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Délibération portant sur la fixation des tarifs du snacking du camping

Monsieur le maire propose de fixer le repas servi au camping à 12 €

Pour: 11
Contre: 0
Abstention: 0

Délibération portant sur les tarifs du camping pour 2023

Il a été décidé de ne pas modifier les tarifs du camping en 2023. Le tarif du nouveau mobil home prestige est porté à 550 € la semaine. Il sera seulement loué en juillet et août.

Pour: 11
Contre: 0
Abstention: 0

Délibération portant sur les tarifs des salles communales

Il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs des salles communales mais d'appliquer un forfait chauffage les mois d'hiver soit du 1^{er} novembre au 31 mars.

Ce forfait s'élèvera à 20 € par jour pour la salle Jean Marey à Leignecq et 30 € par jour pour la salle ERA à Merle.

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

00000?00000

Questions diverses

- Jérôme BONNARD propose de participer à l'achat de cuves pour les habitants qui souhaiteraient récupérer les eaux de pluie. Cette proposition est également en discussion au niveau de Loire Forez.
- L'achat d'un tracteur d'occasion avec un chargeur est acté. La livraison est prévue pour la fin de l'année. Le montant HT avant reprise s'élève à 40 000€
- Une épareuse d'occasion est en cours de négociation.
- Il y aura un concert à l'église de Merle le week-end du 16-17 décembre. Il est offert par la société STOF.
- A voir balisage par les marcheurs de l'Aigue Blanche pour la partie commune aux 2 tracés
- Le stationnement dans le bourg de Leignecq sera redéfini
- Proposition de recevoir le COMICE dans 2 ou 4 ans

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 23h30

